

Lettre d'information Enfance n°3



N°3 – Juin 2016

NOUVELLE RENTREE, NOUVEAUX RYTHMES

Cette année sera marquée par la mise en place d'un nouveau Projet Educatif de territoire, qui s'accompagne de changement de rythmes dans nos écoles. La Municipalité a lancé fin 2015 une concertation avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif pour définir un projet adapté aux rythmes de vos enfants, en s'appuyant sur l'expérience de trois années d'application de la réforme.

Les sports et activités culturelles de qualité restent un engagement que la municipalité continuera d'organiser dans ses écoles, faisant appel à des intervenants techniques de tous horizons et avec l'implication complète et renouvelée du personnel communal.

ROBERT LESCOURGÉ	LES VARIONS	OLIVIER METRA
La maternelle s'agrandit : <ul style="list-style-type: none">+ 2 nouvelles classes disponibles+ Extension du réfectoire Une pause méridienne repensée : <ul style="list-style-type: none">+ Espaces détente aménagés+ Animation durant le temps de restauration+ Un atelier créatif par jour Un temps passerelle le soir : <ul style="list-style-type: none">+ Possibilité de venir chercher votre enfant à 16h00 jusqu'à 16h30	Nouvelle organisation de la semaine : <ul style="list-style-type: none">+ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) le mardi et le vendredi pour les classes de maternelle et les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) le lundi et le jeudi. Les enfants en APC peuvent désormais participer aux NAP. Une pause méridienne repensée avec des animations et des temps de détente.	Nouvelle organisation de la semaine : <ul style="list-style-type: none">+ Un après-midi entier consacré aux NAP : le vendredi+ Organisation des NAP en « pôles d'activités » : les enfants s'inscrivent aux ateliers de leur choix
Méthent sur site Marie PRIN	Méthent sur site Laetitia TOQUART	Méthent sur site Amaud GAMBINI
Sur site, 1 référent par école s'assure du bon déroulement des ateliers (répartition des groupes, lien entre les intervenants sur site...). En matin, Laetitia MARTIN, coordinatrice Enfance veille à la bonne articulation de l'ensemble des activités périscolaires (lien entre les écoles, contact des intervenants...).		

Document(s)

[Lettre d'information à l'enfance n°3](#)